

Vendredi 20 mars à 17 h 00

Attention : ce bulletin contient des informations transmises par l'Agence Régionale de Santé qui font l'objet de mises à jour régulières.

0

cas **CONFIRMÉ** aux  
 Résidences *Les Ligériennes*

## MESURES D'HYGIÈNE

- **Précautions standard pour tous :**
  - Manches courtes, ongles courts et sans vernis (même transparent), absence totale de bijou
  - Hygiène des mains
  - Port de gants UU
  - Protection de la tenue : tablier UU pour soins souillants/mouillants
- **Tenue professionnelle :** changée chaque jour et entretenue par l'établissement.
- **Port du masque chirurgical** pour tout agent présentant des **signes d'atteinte ORL.**
- **Surveillance de la température :** si > 38°C, informer son cadre et ne pas venir.

M

- **Un centre de consultation** tenu par des médecins de ville vient d'ouvrir à Chalonnes sur Loire :

**Centre de consultation COVID-19**  
**Gymnase du Collège St Exupéry, 44 avenue du Huit Mai 1945**  
**à Chalonnes/Loire (7j/7 de 9 h 00 à 18 h 00)**

- Appelé « COVILLE », ce centre accueille les patients présentant des symptômes évocateurs du COVID-19 (Fièvre/Sensation de Fièvre ET Toux, ...).
- Pour des raisons de séparation des flux patients, le CAPS ne prend pas en charge des consultations de syndromes type COVID-19.
  - Une équipe mobile COVID19 est mise en place à destination des EHPAD pour accompagner les équipes, les former et les informer.
  - Les familles peuvent déposer dans les SAS d'accueil des établissements des affaires pour leur parent. Ces affaires devront rester 24 heures dans le sas d'entrée de chaque site.
  - Les communications par SKYPE sont possibles pour chaque site. Les animateurs accompagnent les résidents et leurs familles dans ces démarches.
  - Les animations collectives des résidents ont été limitées à des groupes de 10.
  - Rappel effectué pour les autorisations de déplacements professionnels : il faut se munir de l'autorisation de déplacement employeur, de l'autorisation de déplacement individuelle, d'un bulletin de salaire ainsi que d'une pièce d'identité.
  - Le personnel est invité à prendre sa température à sa prise de poste dans le vestiaire.

## POUR S'INFORMER

**0 800 130 000**

Numéro vert national  
 appel gratuit 7j/7 24h/24

### Pour toute question d'ordre médical :

Consulter le médecin traitant, ou le 15 en dehors des heures d'ouverture du cabinet.

### Pour toute question administrative et organisationnelle :

Consulter le cadre de santé du site ou l'administrateur de garde.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



Utiliser des mouchoirs à usage unique



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades



Porter un masque quand on est malade

SOURCES OFFICIELLES :

[www.gouvernement.fr/info-coronavirus](http://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)  
[www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus](http://www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus)

**Le virus ne circule pas tout seul, c'est l'Homme, porteur du virus, qui circule.**